

**EURO RESSOURCES PUBLIE SES RÉSULTATS POUR LE SEMESTRE CLOS LE
30 JUIN 2016**

PARIS, France, le 4 août 2016 : EURO Ressources S.A. (« EURO » ou « la Société ») (Paris : EUR) a publié aujourd'hui ses résultats financiers intermédiaires non audités établis conformément aux Principes comptables généralement admis (GAAP) en France ainsi que ses résultats financiers intermédiaires non audités préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) pour le semestre clos le 30 juin 2016. Ces résultats financiers intermédiaires non audités ont été approuvés par le Conseil d'administration le 4 août 2016. Sauf mention contraire, tous les montants sont exprimés en euros (« € »).

Faits marquants

Selon les GAAP français, EURO a fait état d'un bénéfice net de 6,7 millions d'euros (0,107 € par action) pour le semestre clos le 30 juin 2016, contre 7,5 millions d'euros (0,120 € par action) pour le semestre clos le 30 juin 2015. Cette baisse s'explique principalement par une baisse des produits et par des pertes de change supérieures en 2016, partiellement contrebalancées par des charges d'exploitation et d'impôts sur le résultat moins élevées.

Les comptes d'EURO établis selon les IFRS font ressortir un bénéfice net de 7,4 millions (0,119 € par action) pour le semestre clos le 30 juin 2016, contre 6,4 millions d'euros (0,102 € par action) pour le semestre clos le 30 juin 2015. Cette hausse s'explique principalement par la baisse de la charge d'impôts sur le résultat et des charges d'exploitation, partiellement contrebalancée par une baisse des produits.

La différence de bénéfice net entre les GAAP français et les IFRS est principalement due aux pertes de change plus élevées dans le premier cas.

Selon les GAAP français et les IFRS, durant le premier semestre 2016, EURO a enregistré des produits de 12,0 millions d'euros, soit une baisse de 2 % par rapport aux 12,2 millions d'euros du premier semestre 2015. Ces produits proviennent essentiellement des redevances d'exploitation de la mine Rosebel (11,8 millions d'euros contre 12,0 millions d'euros au premier semestre 2015). Cette baisse des produits est due à une diminution de la production d'or, laquelle s'est établie à 148 392 onces le premier semestre 2016 contre 155 297 onces le premier semestre 2015 (pour 0,6 million d'euros), baisse partiellement contrebalancée par le cours moyen de l'or de 1 222 USD l'once au premier semestre 2016 plus élevé que le cours de 1 206 USD l'once au premier semestre 2015 (0,2 million d'euros), et par l'impact de la dépréciation de l'euro. Les autres redevances, de 0,15 million d'euros pour le premier semestre 2016 proviennent de tiers en Guyane française (0,19 million d'euros au cours du premier semestre 2015).

Le 16 juin 2016, EURO a versé des dividendes de 12,5 millions d'euros (0,20 € par action).

Liquidités et sources de financement

Au 30 juin 2016, le montant de la trésorerie s'élevait à 1,8 million d'euros contre 7,5 millions d'euros au 31 décembre 2015. EURO estime que sa capacité d'autofinancement est suffisante pour financer ses besoins opérationnels courants.

Commentaires sur les résultats financiers du semestre clos le 30 juin 2016 selon les GAAP français, extraits du Rapport de Gestion

Les charges d'exploitation hors dotations aux amortissements du premier semestre de 2016 se sont élevées à 0,3 million d'euros par rapport à 0,7 million d'euros pour la même période en 2015. Cette diminution s'explique principalement par la baisse des autres achats et charges externes résultant d'un ajustement des coûts administratifs de 2015 enregistrés en 2016.

Les dotations aux amortissements du premier semestre de 2016 se sont élevées à 0,28 million d'euros par rapport aux 0,23 million d'euros pour la même période en 2015. Cette hausse en 2016 est liée à la diminution des réserves aurifères de la mine Rosebel.

Durant le premier semestre clos le 30 juin 2016, EURO a comptabilisé une charge d'impôt sur le résultat de 4,1 millions d'euros à comparer avec un montant de 4,5 millions d'euros au premier semestre 2015. Cette diminution s'explique principalement par l'incidence fiscale de la hausse des différences négatives de change plus importantes en 2016.

Commentaires concernant les résultats financiers du deuxième trimestre clos le 30 juin 2016 extraits du Rapport de gestion (Management's Discussion and Analysis)

Au deuxième trimestre 2016, EURO a enregistré un bénéfice net de 3,3 millions d'euros (0,053 € par action), comparativement à 3,6 millions d'euros (0,057 € par action) au deuxième trimestre 2015. Cette baisse s'explique principalement par une charge d'impôt sur le résultat plus importante, partiellement contrebalancée par l'augmentation des revenus de redevance en 2016.

Les produits se sont établis à 6,3 millions d'euros au deuxième trimestre 2016, soit une hausse de 5 % par rapport au chiffre de 6,0 millions d'euros du deuxième trimestre 2015. Ces produits provenaient essentiellement de la redevance de la mine Rosebel (6,2 millions d'euros contre 5,9 millions d'euros au deuxième trimestre 2015). Cette hausse des produits, partiellement contrebalancée par l'impact de l'appréciation de l'euro, s'explique par la hausse moyenne du cours de l'or au deuxième trimestre 2016, soit 1 260 dollar U.S. l'once comparativement à 1 192 dollar U.S. l'once au deuxième trimestre 2015 (0,4 million d'euros), et par une production d'or de 76 668 onces au deuxième trimestre 2016 comparativement à 75 472 onces au deuxième trimestre 2015 (0,1 million d'euros). Les autres redevances s'élevaient à 0,1 million d'euros provenant de tiers en Guyane française au titre du deuxième trimestre 2016 (contre 0,1 million d'euros au deuxième trimestre 2015).

Au titre du deuxième trimestre 2016, la Société a enregistré des charges d'exploitation de 0,19 million d'euros comparativement à un total de 0,25 million d'euros au cours de la même période en 2015. La différence est essentiellement due à la baisse des frais de soutien d'IAMGOLD Corporation (IAMGOLD) en 2016.

Les dotations aux amortissements de 0,21 million d'euros au titre du deuxième trimestre 2016 étaient supérieures à celles de la même période en 2015 (0,14 million d'euros), en raison principalement des réserves d'or inférieures de la mine Rosebel.

EURO a enregistré des gains de change de 0,03 million d'euros au deuxième trimestre 2016, contre 0,05 million d'euros au deuxième trimestre 2015, principalement dus à la réévaluation des dividendes à payer et des comptes bancaires.

Au deuxième trimestre 2016, EURO a comptabilisé une charge d'impôt sur le résultat de 2,6 millions d'euros, contre un montant de 2,0 millions d'euros au deuxième trimestre 2015. Cette augmentation résulte principalement d'écarts de change.

Comparaison du semestre clos le 30 juin 2016 et du semestre clos le 30 juin 2015

Les charges d'exploitation du semestre clos le 30 juin 2016 s'élevaient à 0,18 million d'euros, un montant inférieur à celui de 0,49 million d'euros du premier semestre 2015. La différence s'explique principalement par un ajustement des coûts administratifs de 2015 comptabilisés au cours du premier trimestre 2016 (se reporter à la partie consacrée aux transactions réalisées avec des parties liées, dans les états financiers intermédiaires du deuxième trimestre de la Société).

Les dotations aux amortissements de 0,35 million d'euros au titre du premier semestre 2016 étaient supérieures à celles de la même période en 2015 (0,29 million d'euros), en raison principalement des réserves d'or inférieures de la mine Rosebel.

Au titre du premier semestre 2016, EURO a comptabilisé une charge d'impôt sur le résultat de 4,1 millions d'euros, à comparer avec un montant de 5,0 millions d'euros au premier semestre 2015. Cette baisse résulte principalement d'écart de change.

Perspectives

Il est prévu que la redevance Rosebel apporte à la Société des revenus compris entre environ 21,9 millions d'euros et 22,6 millions d'euros (soit entre 24,1 millions de dollars U.S. et 24,9 millions de dollars U.S.) en 2016. Ces revenus avant impôt sont basés sur un cours de l'or établi à 1 150 dollars U.S. l'once et sur un taux de change de 1,1 dollar U.S. pour 1 euro. La production de la mine Rosebel devrait atteindre 300 000 à 310 000 onces en 2016. L'impact des fluctuations du cours moyen de l'or sur le chiffre d'affaires annuel d'EURO, sur la base d'une production estimée à 305 000 onces, se chiffrerait à environ 3,0 millions de dollars U.S. pour chaque variation de 100 dollars U.S. l'once. Les flux de trésorerie d'EURO seront affectés principalement par le versement d'impôts sur le résultat, dans la mesure où il n'existe aucune perte fiscale reportée à déduire du résultat futur. EURO prévoit que son flux de trésorerie sera suffisant pour couvrir tous ses frais administratifs et charges liées.

À propos d'EURO

EURO est une société française dont l'actif principal est la redevance versée par IAMGOLD Corporation (IAMGOLD) portant sur la production aurifère de la mine d'or Rosebel au Suriname (la « redevance Rosebel »). La mine d'or Rosebel est détenue à 95 % et exploitée par IAMGOLD. EURO a environ 62,5 millions d'actions en circulation. IAMGOLD France S.A.S., une filiale indirectement détenue en totalité par IAMGOLD, détenait environ 89,71 % de toutes les actions en circulation d'EURO au 30 juin 2016.

***Notes concernant les prévisions :** certaines déclarations de ce communiqué sont des prévisions. Les investisseurs sont avertis contre l'imprévisibilité inhérente aux prévisions, car celles-ci comportent des risques et des incertitudes. Il ne peut y avoir de certitude que l'évolution de la Société soit celle anticipée par sa direction.*

Ce communiqué n'est pas destiné à la distribution aux agences de presse américaines, ni à la diffusion aux États-Unis. Les valeurs mobilières mentionnées dans les présentes n'ont pas été inscrites en vertu de la loi américaine intitulée Securities Act of 1933, en sa version modifiée (« Securities Act ») et ne peuvent pas être offertes ni vendues aux États-Unis ou à une personne des États-Unis sans inscription en vertu de la Securities Act ou sans dispense des exigences d'inscription de cette loi.

Des informations supplémentaires sur EURO Ressources S.A. sont disponibles sur le site SEDAR à l'adresse suivante : www.sedar.com. Pour toute autre demande de renseignement, veuillez vous adresser à :

Benjamin Little
Directeur général
Tél. : +1 416 933 4954
E-mail : blittle@euroressources.net

Line Lacroix
Directeur général délégué
Tél. : +1 450 677 2056
E-mail : llacroix@euroressources.net